Pour le secteur hommes et victimes selon la loi sur la circulation routière (LCR), il est constaté une baisse de 9,5 % du total des situations (595 situations traitées en 2018, et 539 situations en 2019).

Le Centre LAVI a assumé un vaste travail de permanence pour donner des conseils dans le cadre de la LAVI. Ces prestations se répartissent de la manière suivante :

		2018	2019
Demandes reçues : Total		668	653
>	Appels téléphoniques	399	354
>	Signalement de la police	161	189
>	Entretiens (personne se présente au centre)	32	34
>	Courriers		14
>	E-mails		46
Su	ite donnée :		
>	Ouverture d'un dossier	543	537
>	Informations générales / triage	105	86
Pr	ésentation / études / presse		30

Les consultations du Centre LAVI sont réparties de la manière suivante :

	2018	2019
Entretiens	699	535
Accompagnements (police, tribunaux, autres)	18	22
Consultations téléphoniques avec des victimes/proches	1480	1410

7.5 Activités générales de promotion de l'enfance et de la jeunesse

Sous la conduite de la Direction de la santé et des affaires sociales et de la Commission de l'enfance et de la jeunesse, le Bureau de promotion de l'enfance et de la jeunesse (BPEJ) est chargé de développer la politique fribourgeoise de l'enfance et de la jeunesse. Depuis 2018, il met en œuvre le plan d'action « Je participe! » adopté par le Conseil d'Etat en octobre 2017 sur la base de la stratégie du même nom.

Suite à une motion, le Grand Conseil a modifié la loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) le 11 septembre 2019 pour faciliter l'organisation interne du BPEJ tout confirmant le respect des intérêts des deux communautés linguistiques.

7.5.1 Plan d'action cantonal « Je participe! » 2018-2021

Pour la seconde année consécutive, le Bureau de promotion des enfants et des jeunes (BPEJ) a mis en œuvre les mesures du plan d'action cantonal « Je participe ! » 2018-2021 adopté en octobre 2017 par le Conseil d'État.

Le focus a été mis en 2019 sur le premier objectif de la Stratégie : favoriser l'éducation globale des enfants et des jeunes.

Le plan d'action met l'accent sur le soutien aux communes auxquelles il incombe, selon la législation en vigueur, la responsabilité de développer la politique enfance-jeunesse. Une augmentation du montant du Fonds Enfance et Jeunesse a été approuvée en septembre 2019 par le Grand Conseil.

7.5.2 4e journée cantonale « Je participe! » : les droits de l'enfant dans la petite enfance

Le 20 septembre 2019 a eu lieu, dans le bois de Moncor à Villars-sur-Glâne, la 4^e journée cantonale « Je participe! ». Consacrée aux droits de l'enfant, elle a permis de rappeler l'importance du respect de ces droits, particulièrement dans la petite enfance.

Lors de cet évènement qui a rassemblé 300 personnes dans un cadre magnifique et inédit, le canton de Fribourg a célébré d'une manière très originale les 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant. L'évaluation de la journée a mis particulièrement en évidence le succès de la participation des enfants puisqu'une quarantaine d'enfants de 4^H et de 8^H sont montés sur scène pour donner leur avis et exprimer leur opinion sur leurs droits.

Le BPEJ a également saisi cette occasion pour lancer les premières réflexions dans le domaine de l'encouragement précoce. 22 ateliers « Je participe! » ont permis aux participants, dont une soixantaine d'acteurs communaux, de découvrir différentes bonnes pratiques cantonales et extracantonales dans ce domaine.

En fin de journée, les participants et participantes ont pu réfléchir à leurs pratiques d'encadrement des enfants dans le canton de Fribourg et donner leur point de vue dans des WaldCafés quant aux mesures prioritaires à prendre pour mieux tenir compte des droits de l'enfant dès la naissance, que ce soit dans leur domaine d'activités propre ou au niveau du canton ou des communes.

7.5.3 Subvention cantonale enfance et jeunesse

La Loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) prévoit l'octroi d'aides financières pour les projets qui sont conçus avec, par et/ou pour les enfants et les jeunes. En 2019, sur 36 projets déposés, 23 projets ont été soutenus par la subvention Enfance-jeunesse pour un montant total de 170 000 francs. Parmi ces projets, 11 sont francophones, 7 germanophones et 5 sont bilingues.

7.5.4 Soutien renforcé aux communes

La nouvelle orientation voulue par la stratégie « Je participe! » s'est graduellement déployée au cours de l'année 2019 avec un soutien affirmé aux projets déposés par les communes. Entre autres, la commune de Villars-Sur Glâne a reçu une aide pour sa politique de soutien et de conseil aux parents, aux enfants et aux jeunes au travers de deux nouvelles offres: un espace parents-enfants ainsi que la pérennisation de sa prestation de travail social de rue. La Ville de Fribourg a été soutenue pour les projets de mise en réseau et de participation des jeunes mis en place dans le cadre de ses paysages éducatifs. Les régions de Kerzers et de la Veveyse ont été soutenues pour leurs projets « Engage » qui favorisent la participation et l'expression des jeunes ainsi que la mise en œuvre de projets voulus par les jeunes et réalisés par eux. La commune de Bulle a reçu un appui pour son événement « L'Echo des droits de l'enfant » réalisé à l'occasion des 30 ans de la Convention de l'ONU. Elle a été également soutenue pour son projet de développement évolutif et participatif de sa politique globale de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse pour la période 2020-2021. Les communes de la Region Murten reçoivent un appui pour leur projet de régionalisation de la politique de l'enfance et de la jeunesse qui débutera dès 2020 avec un état des lieux et une analyse de la situation.

7.5.5 Juvenalia 2019

La subvention a notamment permis le soutien à la 4e édition du Festival Juvenalia qui a pour but de mettre en valeur les activités de l'enfance et de la jeunesse disponibles dans le canton. Le festival organisé par Frisbee s'est tenu le 18 mai 2019 sur la place Georges-Python à Fribourg et a rencontré à un large succès auprès des enfants et des familles. L'évaluation effectuée auprès des organisations de l'enfance et de la jeunesse qui y ont pris part montre leur grande satisfaction tant au niveau de l'organisation que des échanges avec les visiteurs.

La liste exhaustive des projets soutenus se trouve sur le site Internet : www.fr.ch/enfance-jeunesse

7.5.6 10 ans de la CEJ

Cette année, la Commission de l'enfance et de la jeunesse (CEJ) a fêté ses 10 ans d'existence. Après avoir fait le bilan de son action, elle se projette résolument vers l'avenir et empoigne la mise en œuvre des droits de l'enfant dans le canton de Fribourg comme un des thèmes centraux pour ces prochaines années.

Au cours de ces 10 années, la DSAS et la CEJ ont soutenu, pour un montant total de 1 818 000 francs, 327 projets favorables au bon développement des enfants et des jeunes et qui renforcent leur droit de s'exprimer et d'être entendus.

7.5.7 Projet cantonal FriTime de promotion des activités de jeunesse

L'association FriTime, créée et lancée en 2013, résulte de la collaboration entre le Service de l'enfance et la jeunesse, le Service de la santé publique et le Service du sport. Elle propose aux communes du canton un soutien pour mettre sur pied des activités extrascolaires gratuites et accessibles à tous les enfants et les jeunes du canton de Fribourg, en

leur donnant la possibilité de s'engager et/ou de participer. Elle vise également à associer étroitement le réseau associatif local dans l'organisation d'activités.

Depuis 6 ans, l'association FriTime a soutenu 19 communes fribourgeoises dans 6 districts qui ont réalisé, en 2019, 192 activités gratuites dans les domaines du sport, de la culture ou de l'art. Kerzers, Gibloux, Montagny et Belmont-Broye ont rejoint l'association cette année alors que Marly et Châtonnaye ont poursuivi leur programme d'activités en bénéficiant du soutien méthodologique et financier de FriTime pour deux années supplémentaires. Suite à de nouveaux contacts pris avec les communes du canton, Avry, Fétigny, Estavayer-le-Lac, Vuadens et Broc ont montré de l'intérêt. Différents outils soutiennent les communes dans l'élaboration d'un projet FriTime : les échanges très riches entre communes qui ont lieu lors de l'assemblée générale annuelle de l'association cantonale ainsi que le guide « Petit mais Costaud » téléchargeable sur www.fritime.ch.

En 2019, l'association cantonale a lancé un nouveau projet : FriTime Piccolo, une offre destinée aux « tout-petits » de 0 à 6 ans. Plusieurs communes sont susceptibles d'y prendre part dans un futur proche. Ce projet spécifique est financé par le programme cantonal « Je mange bien, je bouge bien ».

7.5.8 Projets menés dans le cadre de la coordination interdirectionnelle

7.5.8.1 Encouragement précoce

Pour assurer une coordination optimale pour le thème transversal de l'encouragement précoce entre les différents services de l'Etat concernés, une plateforme interdirectionnelle a été mise en place en janvier 2019 sous le pilotage conjoint du BPEJ, responsable de la mise en œuvre de la politique générale de l'enfance et de la jeunesse, et du Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de lutte contre le racisme (IMR) dont le domaine « petite enfance » est un axe fort du Programme d'intégration cantonal (PIC). Cette plateforme a comme mission de développer ces prochaines années un concept cantonal d'encouragement précoce sous l'égide de la CEJ et sur la base des besoins collectés lors des « WaldCafés » de la 4^e journée cantonale et lors des rencontres de réseaux locaux d'encouragement précoce initiés dans les districts par l'IMR depuis deux ans.

Le BPEJ a participé aux deux modules d'échanges et de formation organisés en Veveyse et en Glâne sous le nom de « Renforçons le réseau des acteurs de l'encouragement précoce! ». Les rencontres ont été mises en place dans le cadre d'un GT interdirectionnel sous le pilotage de l'IMR.

Le BPEJ a également pris part le 23 novembre dernier à Châtel-St-Denis, en tant que représentant cantonal, à une rencontre organisée par Radix sous le pilotage des communes du district, et qui a réuni les acteurs de la Veveyse sur le thème de la politique de la petite enfance.

7.5.8.2 Easyvote

En 2019, le Groupe de travail interdirectionnel mis en place par la Chancellerie sur le thème de la citoyenneté des jeunes a fait connaître le projet Easyvote auprès des communes fribourgeoises. Le projet Easyvote est piloté par la Fédération suisse des parlements de jeunes (FSPJ). Le bilan est très positif puisque cinq communes ont conclu un nouvel abonnement annuel à la brochure Easyvote (Crésuz, Bossonnens, Vuadens, Saint-Aubin et Attalens). En outre, cinq autres communes ont participé à l'action spéciale en lien avec les élections fédérales (Grolley, Marly, Lully, Cheiry, Chénens). Les communes fribourgeoises représentent ainsi le 25 % de l'ensemble des communes suisses ayant pris part à cette action spéciale « élections fédérales ». C'est donc un excellent score qui permet une évaluation positive de cette action.

7.6 Coordination nationale et romande

7.6.1 Conférence nationale de politique de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ)

2019 a été une année importante sur le plan de la coopération intercantonale puisque la Conférence nationale de politique de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ), conférence technique rattachée à la CDAS, a tenu sa seconde assemblée plénière à Genève au mois de septembre. Lors de cet événement, une partie de cette conférence s'est déroulée au Palais des Nations. La CDAS a organisé le 15 novembre 2019, au Kursaal à Berne, un événement majeur